

Données personnelles

La Direction générale des Entreprises (DGE) et Atout France, responsables conjoints du traitement des données à caractère personnel de la plateforme de gestion des labels du tourisme <https://labels.atout-france.fr/> s'engagent à ce que la collecte et le traitement de vos données, effectués à partir de la plateforme et des sites satellites, soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire (minimisation des données) et indique notamment :

- quels sont les objectifs du recueil de ces données (finalités) ;
- si ces données sont obligatoires ou facultatives pour la gestion de votre demande.

Les données personnelles recueillies dans le cadre des services proposés sur l'application <https://labels.atout-france.fr/> ou un de ses sites satellites sont traitées selon des protocoles sécurisés et permettent à Atout France de gérer les demandes reçues dans cette application informatique.

Conformément à l'article 26 du RGPD, lorsque deux responsables du traitement ou plus déterminent conjointement les finalités et les moyens du traitement, ils sont responsables conjoints du traitement. A ce titre, la Direction générale des entreprises (DGE) et Atout France sont co-responsables de traitement de données à caractère personnel qu'ils réalisent dans le cadre de la gestion des labels d'Etat garants de la qualité de l'offre touristique en France.

Ainsi, la DGE et Atout France s'engagent à traiter toutes les données personnelles dans le respect des dispositions législatives et réglementaires relatives aux libertés individuelles et à la protection de la vie privée en vigueur. En conséquence, l'ensemble des données et fichiers communiqués sont soumis au respect de :

- La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et ses éventuelles mises à jour ;
- Le Règlement (UE) du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (Règlement général sur la protection des données) abrogeant la Directive 95/46/CE, applicable à compter du 25 mai 2018 ;
- Le cas échéant, les textes adoptés au sein de l'Union européenne et les lois locales susceptibles de s'appliquer aux données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent transfert de gestion des labels d'Etat garants de la qualité de l'offre touristique en France.

Gestion des demandes d'exercice des droits des personnes concernées

Les demandes des personnes concernées au sujet du traitement de leurs données à caractère personnel peuvent être adressées

- à l'adresse suivante : contact.rgpd@atout-france.fr
- en envoyant un courrier à : Atout France, Service juridique, 200/216 Rue Raymond Losserand, CS 60043, 75680 Paris Cedex 14

En cours de finalisation